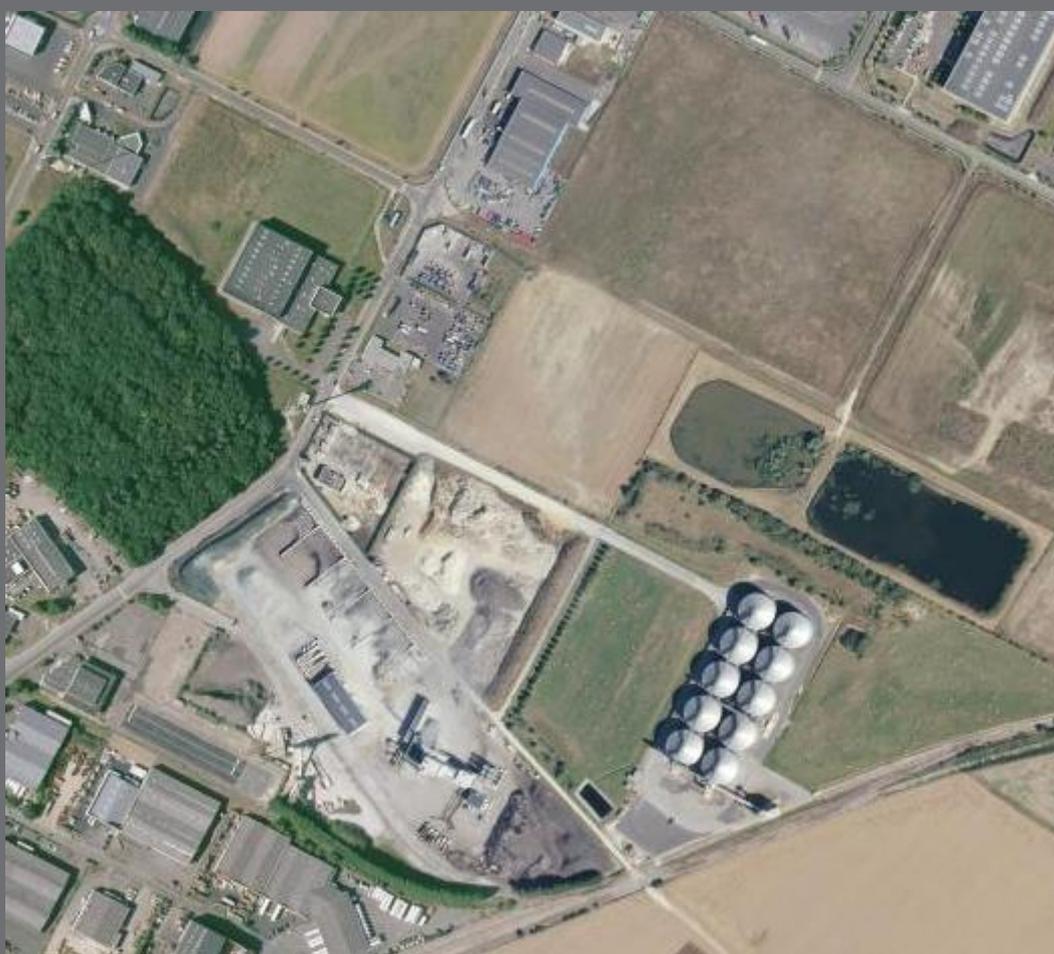




# Manuel d'Organisation

## PLATEFORME DE TRANSIT ET RECYCLAGE DE MATERIAUX



EIFFAGE ROUTE – Centre/Eure-et-Loir  
GELLAINVILLE (28110)

Indice	Version	Rédacteur	Date	Valideur	Date
A	2	CC	08/07/2021	-	

## Table des matières

<b>1 – ORGANISATION DE LA PLATEFORME .....</b>	<b>3</b>
<b>A. Identité du site .....</b>	<b>4</b>
<b>B. Description des activités.....</b>	<b>5</b>
B.1. Installations et équipements sur le site .....	5
B.2. Classement ICPE des activités du site .....	5
<b>C. Gestion des matériaux sur la plateforme.....</b>	<b>6</b>
C.1. Critères d'acceptation des déchets inertes .....	6
C.2. Modalité de gestion des matériaux entrants et sortants .....	7
C.3. Traçabilité des matériaux.....	9
<b>D. Interface avec l'activité d'ALICE sur le site .....</b>	<b>10</b>
<b>2 – MAITRISE DES RISQUES ET DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX .....</b>	<b>12</b>
<b>E. Consignes générales de sécurité sur le site.....</b>	<b>13</b>
<b>F. Mesures de réduction des impacts de l'activité sur l'Environnement.....</b>	<b>13</b>
F.1. Impacts et mesures de réduction et de prévention associées .....	13
F.2. Risque et situations d'urgence potentielles .....	14
F.3. Dimensionnement hydraulique .....	15
F.4. Consommation d'eau.....	16
F.5. Gestion des Déchets .....	16
<b>G. Surveillance des rejets et contrôle périodique.....</b>	<b>18</b>
<b>3 – PLANS ET SCHÉMAS.....</b>	<b>20</b>
<b>H. Plan(s) du site avec les installations et réseaux (extrait) .....</b>	<b>21</b>
<b>I. Plan de zonage des risques.....</b>	<b>23</b>
<b>J. Plan de circulation sur le site .....</b>	<b>24</b>
<b>4 – LISTE DES ANNEXES / AFFICHAGES .....</b>	<b>25</b>
<b>K. Récépissé d'enregistrement / arrêté préfectoral .....</b>	<b>26</b>
<b>L. Consignes d'exploitation et de sécurité .....</b>	<b>27</b>
<b>M. Protocole de sécurité de chargement/déchargement .....</b>	<b>29</b>
<b>N. Consignes en cas de situations d'urgence.....</b>	<b>35</b>
<b>O. Déclaration d'Acceptation Préalable (DAP) .....</b>	<b>37</b>
<b>P. Intégration paysagère .....</b>	<b>38</b>

Ce document a pour objectif d'établir l'organisation mise en place sur la plateforme et d'indiquer les mesures de prévention et de réduction des impacts environnementaux liés à l'activité.

# 1 – ORGANISATION DE LA PLATEFORME

## A. Identité du site

Etablissement responsable :	
Raison sociale / Dénomination :	Eiffage Route Ile-de-France/Centre/Ouest Etablissement Centre
Forme juridique :	SNC (Société en Nom Collectif)
Adresse du siège social : (Agence Travaux)	18 Rue du Président Kennedy 28110 LUCE
N° SIRET de l'agence Travaux :	433.604.196.00017
Adresse de la plateforme de recyclage :	ZI les Arpents Lieu-dit Le Muld 28630 GELLAINVILLE Tél. : 02.37.88.32.00

Plateforme :	
Responsable d'exploitation du site :	<b>Matthieu CHEMINAIS</b>
<i>Coordonnées (mail &amp; tél.)</i>	<a href="mailto:matthieu.cheminais@eiffage.com">matthieu.cheminais@eiffage.com</a> 06 09 40 50 11
Contact sur site (opérateur)	<b>Jean-Luc PONCELET</b>
<i>Coordonnées (mail &amp; tél.)</i>	06 11 15 53 71
Effectif présent sur site :	1 opérateur
Horaires d'ouverture :	7h-12h / 13h15-16h45

La plateforme est localisée sur la commune de GELLAINVILLE dans le département d'Eure-et-Loir (28).

- Adresse de l'installation : ZI Les Arpents, Lieu-dit Le Muld, 28630 GELLAINVILLE
- Parcelles cadastrales : n°141 et 143 de la Section ZR
- Coordonnées (latitude/longitude) : 48.427003° , 1.526108°

La surface totale occupée des terrains est de 31 000 m<sup>2</sup> dont 20 000 m<sup>2</sup> sur la parcelle 141 et 11 000 m<sup>2</sup> sur la parcelle 143.

Les parcelles sont sous bail commercial entre Eiffage et la SCI Les Arpents, depuis 2011 pour une durée de 30 années.

Les 2 parcelles sont séparées par une voie privée appartenant à SCAEL, mais qui possède une servitude de passage et d'utilisation mentionnée sur l'acte notarié des deux parcelles 141 et 143.

## B. Description des activités

La plateforme est rattachée à l'agence Travaux d'Eiffage Route de Lucé.

### B.1. Installations et équipements sur le site

Les activités pratiquées sur le site sont le concassage et le transit de matériaux du BTP et de déchets inertes de chantier. Une centrale de blanc est également présente sur le site.

L'installation de concassage présente sur le site est composée d'un groupe de concassage mobile sur chenille avec crible. L'opération de concassage est réalisée trois fois par an durant un mois à chaque fois.

Les matériaux stockés sur le site sont du béton concassé, de l'enrobé concassé de la terre végétale, du calcaire, des déblais de béton issu du concassage et de déblais de terre inerte.

La surface totale des aires de stockage de matériaux et déchets inertes sur le site est d'environ 21 500 m<sup>2</sup>.

Les équipements associés à la plateforme sont les suivants :

- Concasseur/cribleur mobile KLEEMANN à percussion sur chenilles, avec un moteur diesel-électrique (de 371 kW) ;
- Une centrale à béton mobile FAYAT (de 180 kVa) ;
- Une chargeuse sur pneu LIEBHERR (L566 de 190 kW) ;
- Une pelle sur chenille LIEBHERR, modèle R936 (de 170 kW) ;

Deux cuves à émulsions de bitume sont également présentes sur le site, mais sont exploitées et sous la responsabilité d'une branche Industrie d'Eiffage, ALICE.

### B.2. Classement ICPE des activités du site

Ci-dessous, la liste des rubriques applicables (nature et volume), le classement des installations concernées, et l'entité responsable de ces activités :

Rubrique	Désignation de la rubrique	Identification des installations exprimées avec les unités des critères de classement	Régime	Responsabilité
2515-1-a	Broyage, concassage, criblage, etc.	Installation de broyage/concassage/criblage d'une puissance totale de 371 kW	E	EIFFAGE ROUTE
2517-1	Transit, regroupement ou tri de produits minéraux ou de déchets non dangereux inertes	Stockage, regroupement et tri de matériaux du BTP, sur une surface d'environ 21 500 m <sup>2</sup>	E	EIFFAGE ROUTE
2518-b	Installation de production de béton	Centrale à béton mobile avec une capacité de malaxage de 0,5 m <sup>3</sup>	D	EIFFAGE ROUTE
4801-2	Houille, [...] et matières bitumineuses	Deux cuves à émulsion de bitume de 30m <sup>3</sup> chacune (stockage et distribution)	D	ALICE

## C. Gestion des matériaux sur la plateforme

### C.1. Critères d'acceptation des déchets inertes

Les déchets et matériaux acceptés sur la plateforme sont les suivants :

17 01 01	Déchets de construction et de démolition	Bétons (d'origine de démolition travaux VRD)	Uniquement déchets de construction et de démolition triés
17 01 07	Déchets de construction et de démolition	Mélange de béton, briques, tuiles et céramiques	Uniquement déchets de construction et de démolition triés
17 03 02	Déchets de construction et de démolition	Mélanges bitumineux ne contenant pas de goudron ni amiante	Uniquement déchets de construction et de démolition triés
17 05 04	Déchets de construction et de démolition	Terres et pierres (y compris déblais)	A l'exclusion de la terre végétale, de la tourbe et des terres et pierres provenant de sites contaminés.
20 02 02	Déchets municipaux	Terres et pierres	Provenant uniquement de déchets de jardins et de parcs ; à l'exclusion de la terre végétale et de la tourbe

Les déchets de cette liste, préalablement triés, mais qui contiennent toutefois en faible quantité d'autres types de matériaux (métaux, matières plastiques, plâtre, substance organiques, bois, caoutchouc...) peuvent être admis dans l'installation.

#### Déchets non admis :

Les déchets ne pouvant être admis sur la plate-forme, et qui doivent être refusés à l'entrée sont les suivant :

- Les déchets dangereux ou contaminés,
- Les déchets non inertes qu'ils soient dangereux ou non dangereux,
- Les déchets liquides ou dont la siccité est inférieure à 30%,
- Les déchets dont la température est supérieure à 60°C,
- Les déchets non pelletables,
- Les déchets pulvérulents, à l'exception de ceux préalablement conditionnés ou traités en vue de prévenir une dispersion par le vent.

Un contrôle visuel des déchets est réalisé par l'opérateur de la plate-forme systématiquement lors de la réception des déchets et lors du déchargement du camion afin de s'assurer de la conformité des déchets réceptionnés.

#### En cas de doute quant à la nature des déchets :

En cas de doute et de mélange, quant au caractère inerte des déchets avant réception sur la plateforme, le producteur du déchets se soumet à une déclaration d'acceptation préalable accompagnée a minima des analyses ci-dessous (présence d'amiante, HAP, etc.) :

- Une évaluation du potentiel polluant du déchet (lixiviation respectant la norme NF EN 12457-2),
- Une analyse du contenu total

Les valeurs à respecter (Lixiviation et contenu total) sont présentées en annexe II de l'arrêté du 6 juillet 2011.

L'arrêté précise par ailleurs les conditions préalables d'acceptabilité applicables aux déchets d'enrobés bitumineux (17 03 02) : ils doivent faire l'objet d'un test de détection pour s'assurer qu'ils ne contiennent pas de goudron. Ces tests doivent être fournis par le producteur de déchets. En complément, des tests pourront être effectués par notre laboratoire pour contrôler les déchets sur la plate-forme.

La plateforme accueille également des matériaux de négoce provenant de carrière (matériaux neufs), en transit avant d'être expédiés sur chantier.

### **C.2. Modalité de gestion des matériaux entrants et sortants**

Le stockage est organisé selon les typologies de déchets inertes et de matériaux sur la plateforme. Lors de chaque flux (entrée ou sortie), une pesée des matériaux ou déchets inertes est systématiquement effectuée au niveau du pont bascule.

Le logigramme ci-dessous décrit le circuit des matériaux ou déchets inertes sur la plateforme :



### C.3. Traçabilité des matériaux

Les données de pesé (entrée ou sortie) sont enregistrées dans le logiciel associé au pont bascule.

Les bons d'entrée et sortie sont enregistrés dans le registre d'entrée/sortie de la plateforme, puis archivés sur l'agence travaux de Lucé.

Les données renseignées dans le registre sont les suivants :

- Numéro des bons d'entrée ou de sortie (tickets)
- Date
- Volume réel
- Numéro de chantier ou provenance

<b>EIFFAGE</b>			
ZA Les ARPENTS			
28630 GELLAINVILLE			
TEL : 02.37.91.62.62			
FAX : 02.37.91.62.50			
Commande	<input type="text"/>		
Clients	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Produits	<input type="text"/>	0	<input type="text"/>
Transporteurs	<input type="text"/>		
Provenances	<input type="text"/>		
Destinations	<input type="text"/>		
Véhicules	<input type="text"/>	Mouvement matière :	<input type="text" value="Sortie produit"/>
N° de ticket :	<input type="text"/>	Tare supplémentaire :	<input type="text" value="0kg"/>
ENTREE :	le : <input type="text"/>	à : <input type="text"/>	DSD : <input type="text" value="0"/>
SORTIE :	le : <input type="text"/>	à : <input type="text"/>	DSD : <input type="text"/>
Poids d'entrée	<input type="text" value="0"/>	kg	
Poids de sortie	<input type="text" value="0"/>	kg	
<b>Poids net :</b>	<input type="text" value="0"/>	kg	
Observations :	Signature :		
<input type="text"/>			
<p>Pesée avec tare mémorisée. En cas de contestations, veuillez se Reporter à l'indicateur approuvé</p>			

*Document servant de bons de pesé d'entrée et de pesé de sortie*

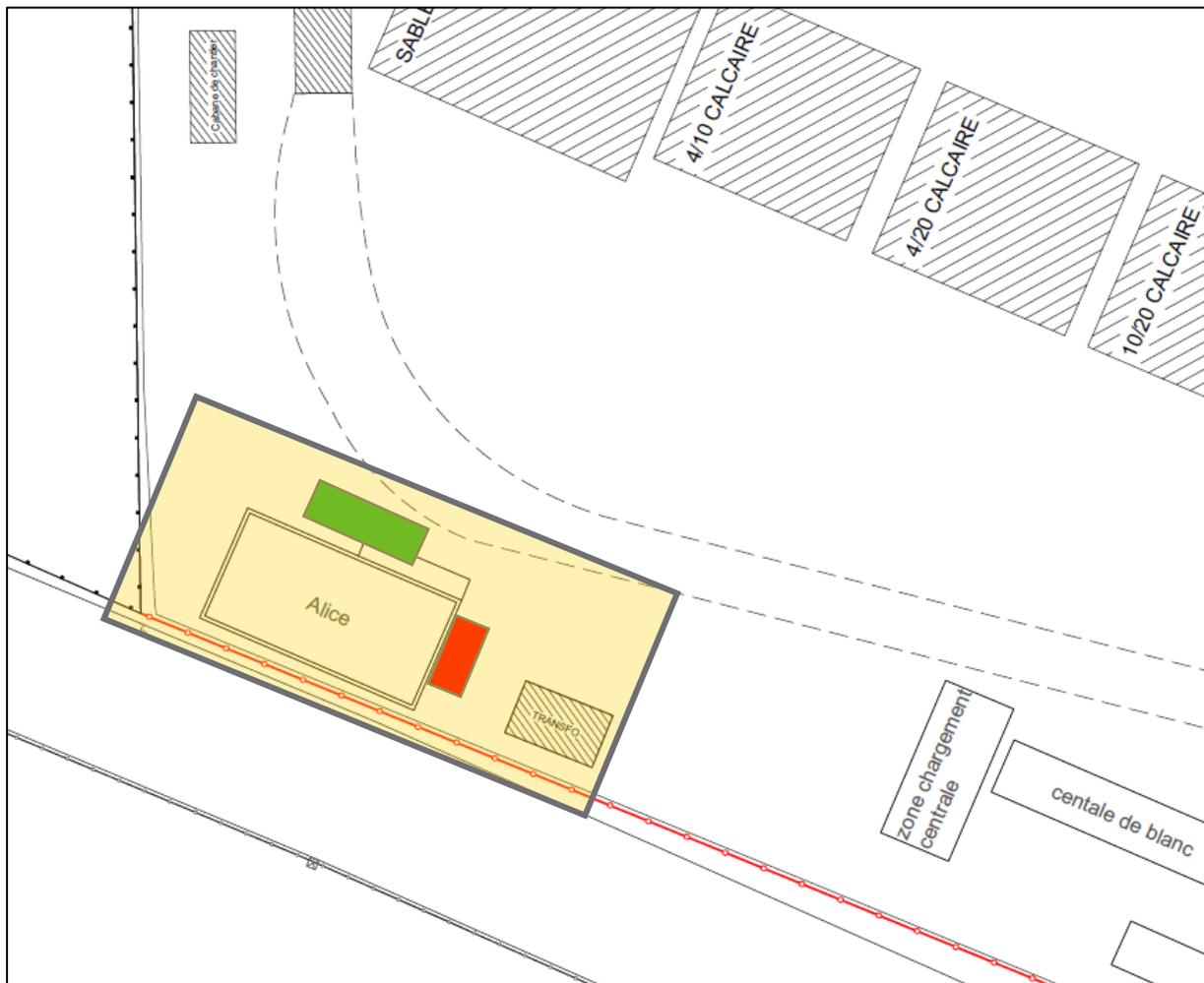
## D. Interface avec l'activité d'ALICE sur le site

Les deux cuves à émulsion de bitume présentes sur le site sont la propriété d'ALICE, une branche industrie d'Eiffage Route. Ces cuves sont exploitées sous la responsabilité de l'entité ALICE.

La capacité de stockage de ces deux cuves est de 30 m<sup>3</sup>, soit une capacité de stockage maximale sur le site de 60 m<sup>3</sup>.

L'organisation de la plateforme tient compte de cette coactivité interne, notamment vis-à-vis de la circulation sur le site, le traitement des eaux de ruissellement, et les mesures de prévention en cas de situations d'urgence (incendie, déversement accidentel).

Délimitation des zones d'activités entre Eiffage Route et ALICE sur le site :



**Légende :**

	Zone de chargement d'émulsions
	Zone de dépotage d'émulsions
	Délimitation de l'emprise relative à l'activité des cuves à émulsions

Chaque camion se présente auprès de l'opérateur au niveau du pont bascule de la plateforme, pour acter l'opération de chargement ou de dépotage.

Les camions intervenant sur site sont tenus de respecter le sens de circulation de la plateforme.

Un protocole de chargement/déchargement est établi entre la plateforme, ALICE et chaque entreprise extérieure, qui est mis à disposition de l'opérateur de la plateforme.

# 2 – MAITRISE DES RISQUES ET DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

## E. Consignes générales de sécurité sur le site

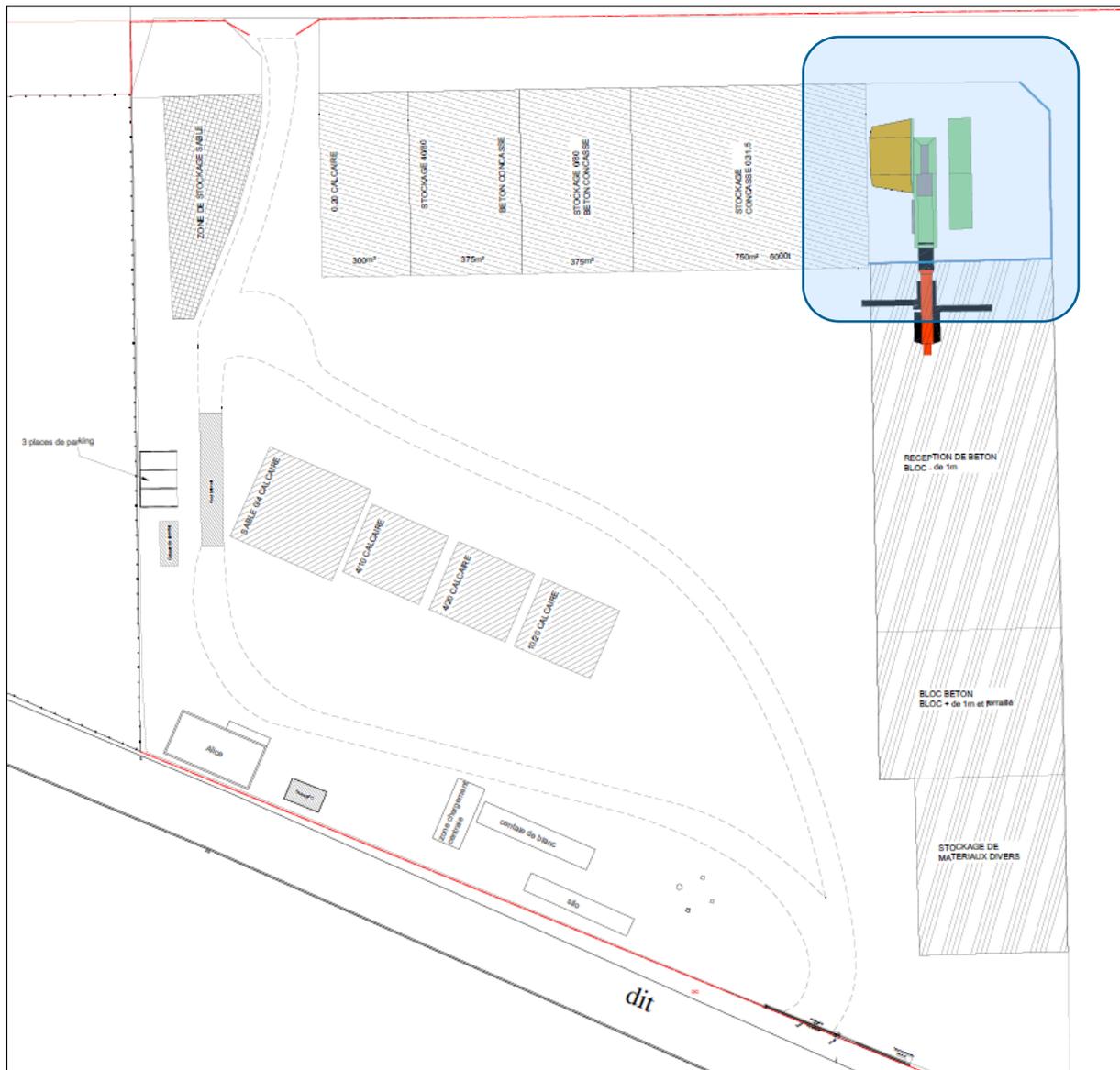
- Port obligatoire sur site d'un baudrier, d'un casque et des chaussures de sécurité
- Sur la plateforme, je ne descends pas de mon véhicule sauf si nécessaire
- A l'arrivée du la plateforme, s'adresser au bureau d'accueil pour présenter le bon de livraison ou de commande et prendre connaissance des consignes particulières
- Je respecte les jours et les horaires d'ouverture et fermeture de la plateforme
- Je ne réalise les opérations de chargement/Déchargement que sous la surveillance d'une personne du site
- Port obligatoire des EPI lors de la descente du poste de conduite
- Je respecte le sens de circulation défini sur le plan de circulation et la limitation de vitesse sur la plateforme (10Km/h)
- Je n'utilise pas mon téléphone en conduisant
- En l'absence d'un guide de manœuvre, les manœuvres en marche arrière sont interdites
- Le bâchage des camions est obligatoire après chargement des matériaux. (Bâchage automatique depuis la cabine ou bien depuis le sol uniquement)
- Interdiction d'utiliser une échelle en tant que poste de travail pour bâcher un camion
- Je respecte la charge maximale en charge du véhicule
- Les consignes en cas d'accident sont affichés dans le bureau d'accueil

## F. Mesures de réduction des impacts de l'activité sur l'Environnement

### F.1. Impacts et mesures de réduction et de prévention associées

Liste des impacts identifiés	Mesures de réduction et de prévention
<b>Nuisance sonore</b> – Bruit généré par le fonctionnement des engins (chargeuse, pelle), l'activité de transit de matériaux et l'activité périodique de concassage/criblage	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pas de fonctionnement en dehors des horaires d'ouverture de la plateforme.</li> <li>▪ Avertisseur sonore (de type cri du lynx) pour les engins.</li> <li>▪ Sirène de démarrage pour le concasseur (une intonation de 15 sec).</li> </ul>
<b>Rejets atmosphériques</b> – Poussières générées par l'activité périodique de concassage/criblage, l'activité de transit (envol de poussière lié à la circulation de camions et engins)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les stockages des produits minéraux ou des déchets non dangereux inertes étant à l'air libre, sont humidifiés pour empêcher les envols de poussières par temps sec et lors vent fort.</li> <li>▪ Brumisation lors des opérations de concassage et criblage pour limiter les émissions de poussières.</li> <li>▪ Nettoyage régulier des pistes de circulation.</li> <li>▪ Contrôle visuel de l'état des roues de camion chaque sortie du site.</li> <li>▪ Nettoyage occasionnel des roues de camion (selon besoin) sur une aire de lavage dédiée avec l'évacuation des eaux vers le réseau d'assainissement du site.</li> <li>▪ Vitesse limitée à 10 km/h sur site.</li> </ul>
<b>Rejets d'eaux résiduaires</b> – Eaux pluviales et eaux de lavage des roues de camions/engins	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pas de stockage de produits dangereux sur site (GNR, fioul, ou autres).</li> <li>▪ Réseau d'assainissement du site : bassin de rétention (récupération des eaux de ruissellement/EP), puis suivi d'un séparateur hydrocarbure et d'un limiteur de débit.</li> </ul>
<b>Intégration paysagère</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Clôture grillagée occultante le long de la voie Marin Fossé (cf. illustrations - annexe P)</li> </ul>

Localisation des sources d'émissions de poussière :



Sources d'émissions de poussière :

Les poussières sont générées principalement lors du fonctionnement de l'installation de concassage et criblage. Les opérations de concassage et criblage sont effectuées en général 4 fois par an, sauf exception (réception d'un volume important de matériaux à concasser ou cribler).

## F.2. Risque et situations d'urgence potentielles

Les situations d'urgence potentielles identifiées dans le cadre des activités de la plateforme sont les suivants :

- Incendie
- Déversement ou fuite accidentelle d'hydrocarbure (lors des approvisionnements en carburant des engins, en cas d'une rupture de flexible, etc.)

Les moyens de lutte contre l'incendie sur le site sont les suivants :

- Un extincteur adapté à disposition dans l'algéco (batiment de l'opérateur),
- Un extincteur adapté à disposition dans chaque engins
- Un extincteur adapté à disposition dans l'installation de concassage et criblage.
- Une réserve d'eau en cas d'incendie de 120 m<sup>3</sup> garantie, associée au bassin de rétention du site, en complément du poteau incendie située sur l'avenue Louis Pasteur.

Les moyens à disposition en cas de fuite ou déversement accidentel d'hydrocarbure (carburant) :

- Kits anti-pollution (composé de boudins, feuilles absorbantes, et d'équipements de protection individuel) à disposition au niveau du pont bascule et à proximité immédiate des engins à chaque réapprovisionnement en carburant.
- Vanne de fermeture de réseau située avant le séparateur hydrocarbure en cas de déversement accidentel.

En cas de pollution des eaux du bassin de rétention, celles-ci seront récupérées par pompage et traitées par un prestataire agréé.

Des consignes en cas de situations d'urgence sont disponibles et affichées au niveau du bureau d'accueil (algéco).

Les Fiches de Données de Sécurité (FDS) des produits utilisés sur la plateforme (exemple : carburant, émulsions, ciment, etc.) sont disponibles au bureau d'accueil (algéco).

Les risques sont identifiés et localisés sur un plan de zonage des risques (cf. annexe).

### F.3. Dimensionnement hydraulique

Les débits sont calculés à partir de l'abaque fourni par l'Office International de l'Eau d'après la formule :

$$Q = S \times \text{coef}$$

avec, Q : Débit,

S : Surface récupérée,

Coef = 0.05 : Coefficient correspondant à la récupération d'eau sur toiture

Coef = 0.0327 : Coefficient correspondant à la récupération d'eau sur voirie

Le dimensionnement est calculé d'après la formule de Manning-Strickler fournie par l'Office International de l'Eau :

$$Q_{ps} = K_{st} \times \pi \times D^{(8/3)} \times I^{(1/2)} / 4^{(5/3)}$$

avec, Q<sub>ps</sub> : Débit,

K<sub>st</sub> : Coefficient de rugosité ou coefficient de Manning strickler = 70

D : Diamètre intérieur

I : Pente

(8/3) : exposant

Coefficient de ruissellement :

C=1 pour les bâtiments, chaussées et parties revêtues

C=0.8 pour les accotements en stabilisé

C=0.3 pour les espaces végétalisés

Débit total repris par les grilles :

dt=280.6L/s

Débit de rejet autorisé = 2L/s

Débit à stocker :

ds = débit total- débit de rejet autorisé = 278.6L/s

Volume de rétention des eaux pluviales à stocker :

Vs= (Débit à stocker x 600s(pluie décennale))/1000

Vs=(278.6x600)/1000=168m<sup>3</sup>

Volume de rétention incendie :

Vi=120m<sup>3</sup>

**Volume total de rétention :**

**Vt= Vs+Vi = 288m<sup>3</sup>**

Ces informations sont également indiquées sur le plan de plateforme de recyclage (au format 1/200<sup>ème</sup>).

#### F.4. Consommation d'eau

La ressource en eau est utilisée sur le site pour les usages suivants :

- Centrale de blanc
- Sanitaire
- Arrosage et brumisation occasionnelle, selon les besoins
- Lavage de roue occasionnel, selon les besoins

Le volume d'eau consommé est estimé à 300 m<sup>3</sup> par an.

#### F.5. Gestion des Déchets

Hormis les déchets inertes valorisés dans le cadre de l'activité de recyclage, les déchets générés sur le site sont les suivants :

Type de déchets	Dispositions de stockage	Evacuation (périodicité / prestataire externe)
Ferrailles diverses (provenant du tri des matériaux du BTP)	Benne 20m3	À la demande (Prestataire MENUT)
Déchets assimilés à des ordures ménagères (DAOM)	Poubelle de collecte au niveau de l'algéco	Regroupement hebdomadaire sur l'agence de Lucé, avant reprise par prestataire déchets (collectivité)

Le suivi des déchets est réalisé via le registre déchets de l'agence Travaux de Lucé.

## G. Surveillance des rejets et contrôle périodique

Ci-dessous la liste des contrôles et surveillances réalisées sur le site (sur la base des exigences de l'arrêté du 26/11/2012).

Type de contrôle	Périodicité	Paramètre(s) contrôlé(s) et valeurs seuil
<b>Mesure des polluants dans les eaux de rejet</b> (au niveau du regard en sortie de bassin de rétention)	1 fois par an	T°C < 30°C 5.5 < pH < 8.5 MES* : 35 mg/l ; DCO** (sur effluent non décanté) : 125 mg/l ; Hydrocarbures totaux : 10 mg/l.
<b>Mesure des poussières</b> <i>NF X 43-007 (2008) - méthode des plaquettes de dépôt - et de la norme NF X 43-014 (2017) - méthode des jauges de retombées</i> <i>NF EN 13284-1 (2002) pour concentration inférieure à 50 mg/Nm<sup>3</sup></i>	4 fois par an (analyse trimestrielle)	Mesure de retombé de poussière
<b>Mesure de bruit dans l'environnement et de vibration</b>	Tous les 3 ans	Niveau de bruit et niveau d'urgence Vibration (crible)
<b>Vérification des extincteurs</b>	1 fois par an	/
<b>Vérification des équipements / électriques</b> (concasseur/cribleur mobile, centrale de blanc, et bureau d'accueil)	1 fois par an	/
<b>Vérification des engins</b>	<u>Pelle</u> : tous les 6 mois (levage) <u>Chargeur</u> : 1 fois par an	/
<b>Vérification du pont bascule</b> (étalonnage pour la peser)	1 fois par an	/

\*MES : Matières en suspension totales

\*\*DCO : Demande chimique en oxygène

Tous les contrôles et vérifications sont réalisés par des organismes agréés.

### Modalité d'enregistrement et de suivi :

Tous ces contrôles et vérifications sont enregistrés dans un registre de contrôle, présent sur site. Le suivi des résultats est réalisé par le responsable d'exploitation de la plateforme.

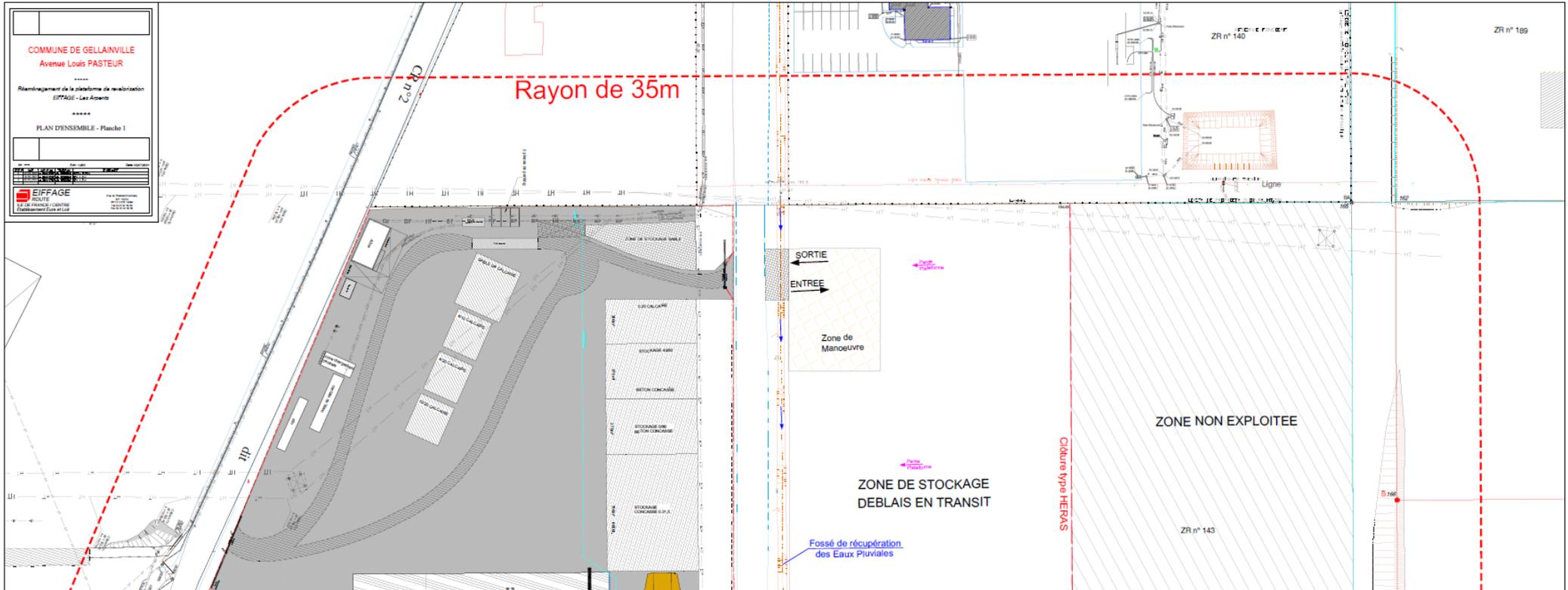
En cas de non-conformité, des actions correctives sont mises en œuvre sous la charge du responsable d'exploitation.

Les rapports de contrôle et vérification sont enregistrés dans la base documentaire de l'agence travaux et disponibles auprès du responsable d'exploitation de la plateforme.

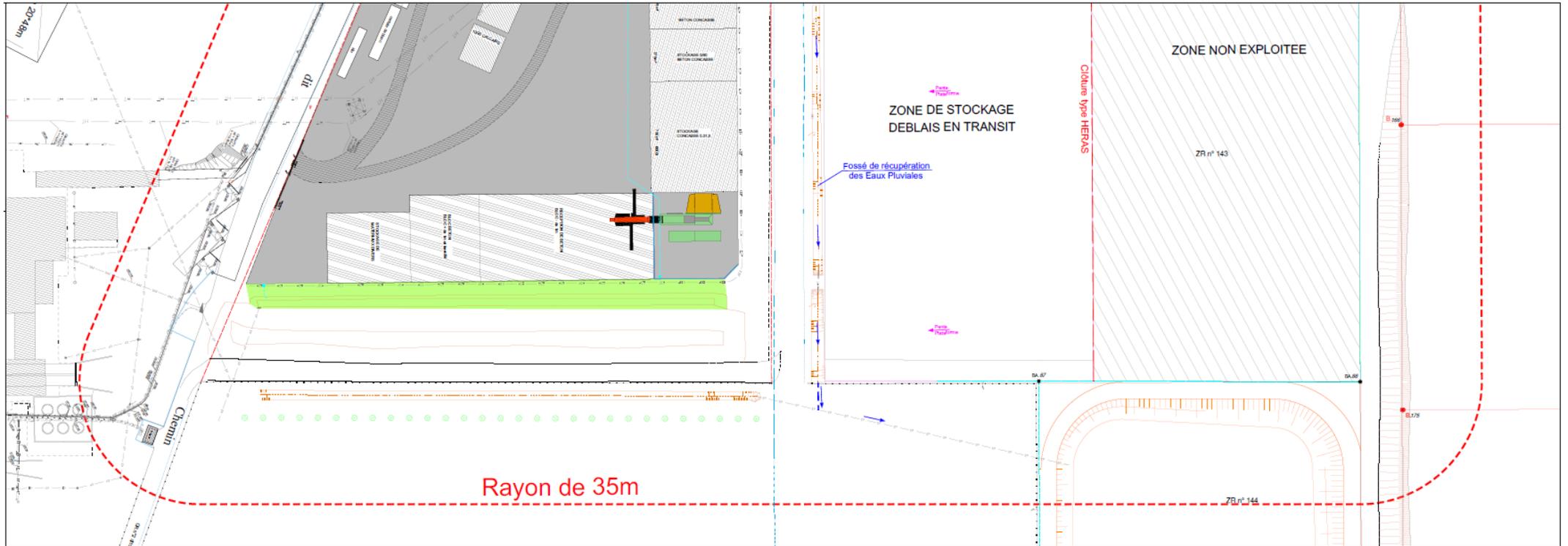
# 3 – PLANS ET SCHÉMAS

## H. Plan(s) du site avec les installations et réseaux (extrait)

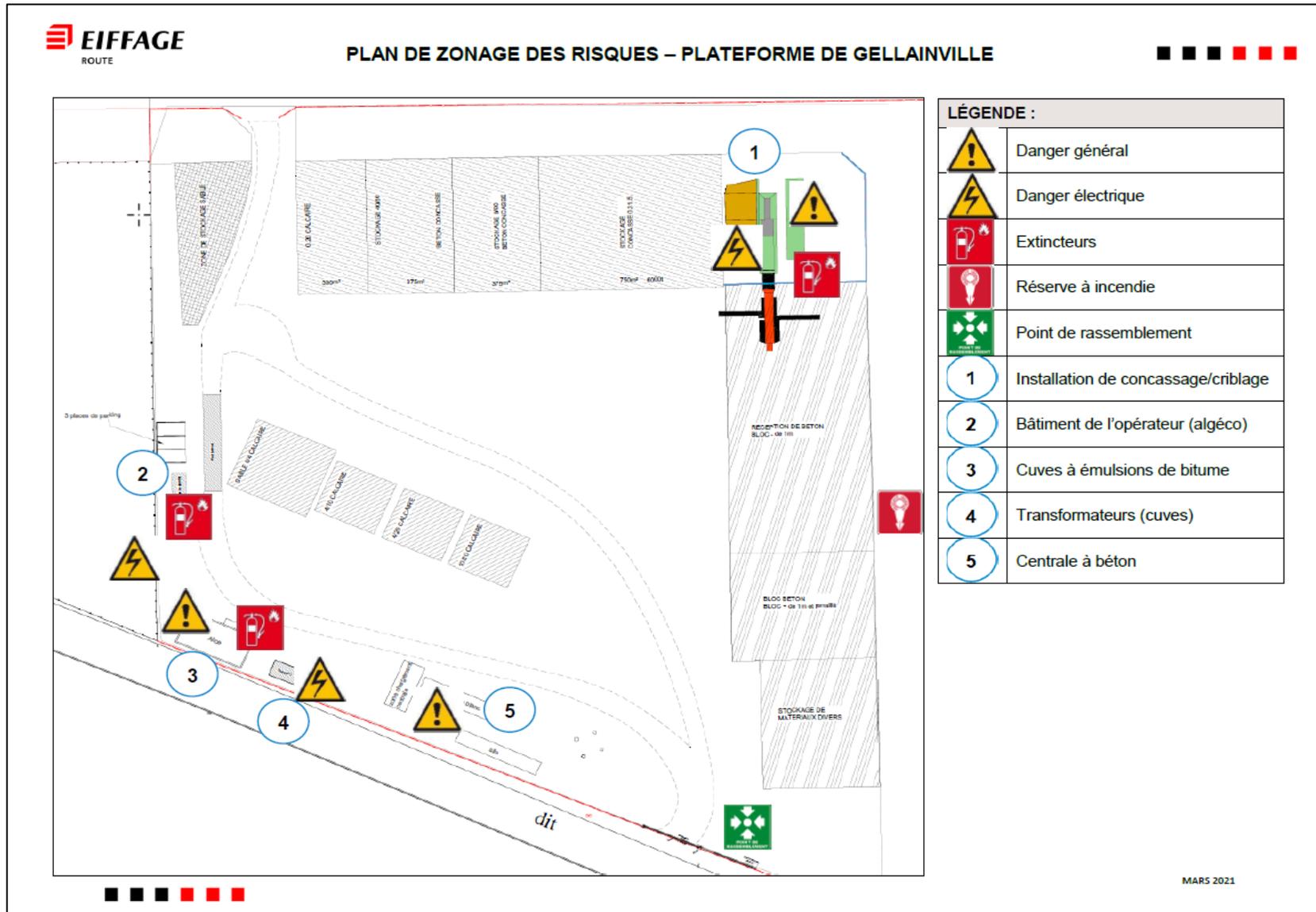
Extrait – Partie 1



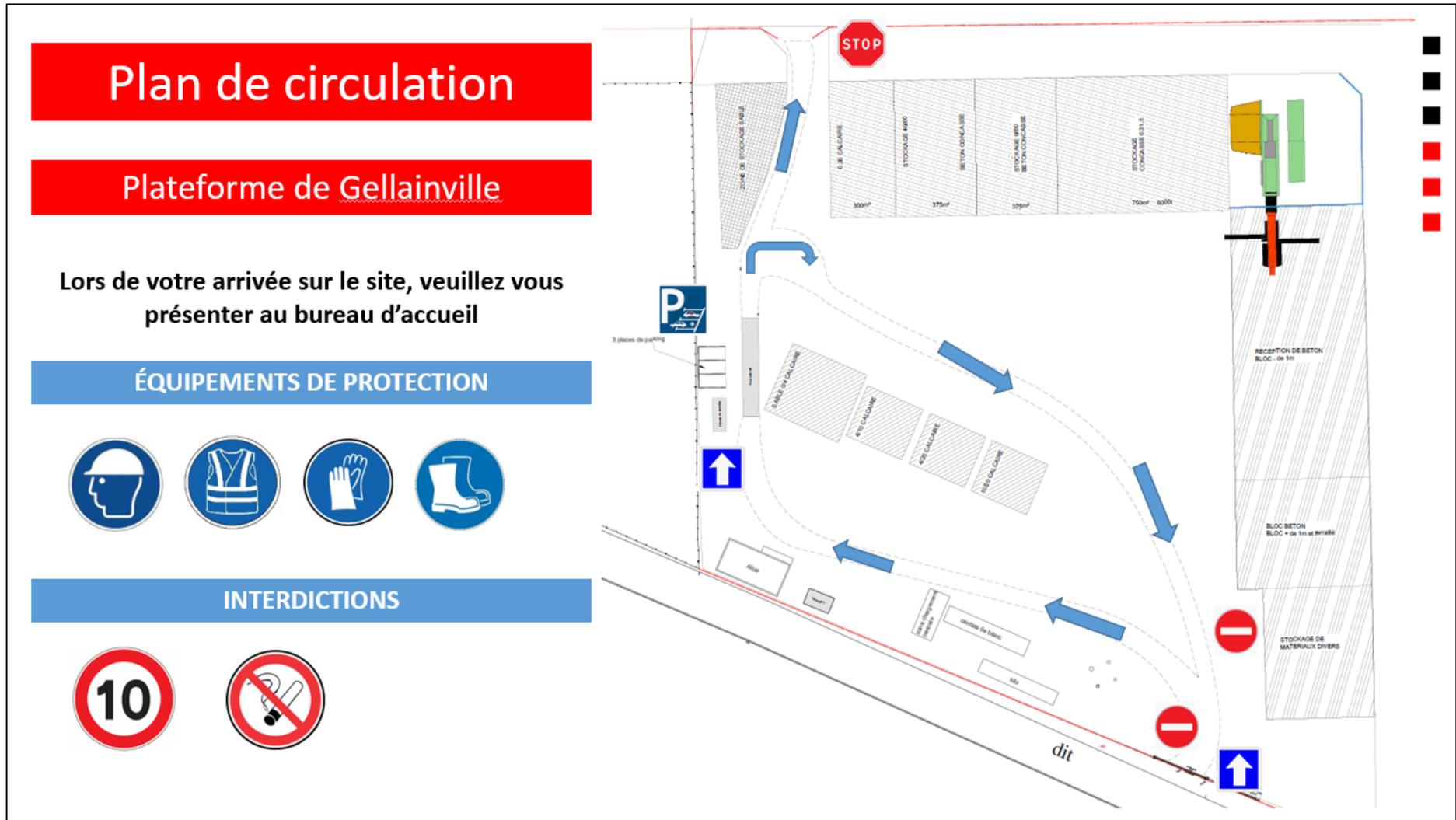
Extrait – Partie 2 :



# I. Plan de zonage des risques



## J. Plan de circulation sur le site



# 4 – LISTE DES ANNEXES / AFFICHAGES

## **K. Récepissé d'enregistrement / arrêté préfectoral**

*À joindre au présent document dès validation du dossier de demande d'enregistrement*

## L. Consignes d'exploitation et de sécurité

- Consignes de ravitaillement des engins en carburant





CONSIGNES DE RAVITAILLEMENT DES ENGINs EN GNR  
(SUR CHANTIER OU DÉPÔT)

■ RAPPELS DE SÉCURITÉ – MATÉRIELS DE PRÉVENTION

**INTERDICTIONS**



**ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION**



**KIT ANTI-POLLUTION**



■ RAVITAILLEMENT – RESPECTER LA CHRONOLOGIE SUIVANTE

**Ravitaillement « bord à bord » des engins**

<b>1 – AVANT DE DÉMARRER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stationner les différents engins sur une zone définie au préalable, de préférence sur une surface étanche et imperméable (le chauffeur du camion-citerne peut être guidé par son collègue).</li> <li>Vérifier que les moteurs des différents engins sont à l'arrêt (engin à ravitailler et camion-citerne ravitailleur)</li> <li>Vérifier la présence des extincteurs et la disponibilité de kits anti-pollution dans les engins</li> <li>Mettre en place un <b>absorbant</b> (pour hydrocarbure) pour prévenir des égouttures ou un déversement accidentel sur le sol. À défaut, disposer le kit anti-pollution à porter de main.</li> <li>Se munir des <b>équipements de protection</b> (gants a minima)</li> </ul>
<b>2 – PENDANT LE RAVITAILLEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ouvrir la trappe du camion-citerne ravitailleur et celui de l'engin à ravitailler</li> <li>Utiliser les raccords étanches</li> <li>Insérer le distributeur dans le goulot et procéder au ravitaillement</li> </ul>
<b>3 – FIN DU RAVITAILLEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avant de retirer le distributeur, attendre 10 secondes au moins pour permettre au carburant de finir de couler à l'intérieur du réservoir</li> <li>Retirer le distributeur du goulot et refermer la <b>trappe</b> du camion-citerne ravitailleur et celui de l'engin à ravitailler</li> <li>Vérifier que rien ne s'est déversée sur l'absorbant mis en place</li> <li>Si l'absorbant mis en place n'a pas été souillé, vous pouvez le ranger et il pourra être réutilisé</li> <li>Enlever les EPI</li> </ul>
<b>EN CAS D'INCIDENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Arrêter immédiatement</b> le ravitaillement</li> <li>Fermer les trappes du camion-citerne ravitailleur et de l'engin à ravitailler</li> <li>Prévenir le responsable</li> <li><b>Suivre les consignes en cas de fuite ou déversement accidentel</b></li> </ul>



IDF/CENTRE/OUEST - MARS 2021

- Consignes de dépotage/chargement d'émulsions de bitume




CONSIGNES DE DÉPOTAGE ET DE CHARGEMENT  
 D'ÉMULSIONS DE BITUME – CAMION CITERNE

INTERDICTION	ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION																
																	
DÉPOTAGE	CHARGEMENT																
RESPECTER LES CHRONOLOGIES SUIVANTES																	
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center; width: 15%;"><b>1 – À VOTRE ARRIVÉE</b></td> <td style="padding: 5px;"> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rendez-vous à l'accueil du bureau pour la réception du véhicule et des papiers et la pesée en charge</li> <li>Se rendre sur l'aire de dépotage indiquée</li> <li>Arrêtez le moteur</li> </ul> </td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><b>2 – AVANT DÉPOTAGE</b></td> <td style="padding: 5px;"> <ul style="list-style-type: none"> <li>Branchez votre flexible sur votre citerne</li> <li>Branchez le flexible sur la bouche de remplissage dans le bac de dépotage</li> <li>Vérifier les branchements (joint et blocage)</li> <li>Préparez votre citerne : ouverture du trou d'homme</li> </ul> </td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><b>3 – DÉPOTAGE</b></td> <td style="padding: 5px;"> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ouvrez la (ou les) vanne(s) de votre citerne</li> <li>Ouvrez la vanne de dépotage (position O/open)</li> <li>Surveillez le dépotage</li> </ul> </td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><b>4 – FIN DÉPOTAGE</b></td> <td style="padding: 5px;"> <ul style="list-style-type: none"> <li>Vérifier que votre citerne est vide</li> <li>Fermez la (ou les) vanne(s) de votre citerne et faites une prise d'air</li> <li>Fermez la vanne de dépotage (position F/close)</li> <li>Débranchez le flexible de la citerne (pompe en marche)</li> <li>Levez et vidangez le flexible du bac de dépotage</li> <li>Préparez votre citerne au départ : déposez l'extrémité du flexible dans le bac prévu et fermez le trou d'homme</li> <li>Rendez-vous à l'accueil du bureau pour la pesée à vide et récupérer les documents</li> </ul> </td> </tr> </table>	<b>1 – À VOTRE ARRIVÉE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rendez-vous à l'accueil du bureau pour la réception du véhicule et des papiers et la pesée en charge</li> <li>Se rendre sur l'aire de dépotage indiquée</li> <li>Arrêtez le moteur</li> </ul>	<b>2 – AVANT DÉPOTAGE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Branchez votre flexible sur votre citerne</li> <li>Branchez le flexible sur la bouche de remplissage dans le bac de dépotage</li> <li>Vérifier les branchements (joint et blocage)</li> <li>Préparez votre citerne : ouverture du trou d'homme</li> </ul>	<b>3 – DÉPOTAGE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ouvrez la (ou les) vanne(s) de votre citerne</li> <li>Ouvrez la vanne de dépotage (position O/open)</li> <li>Surveillez le dépotage</li> </ul>	<b>4 – FIN DÉPOTAGE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vérifier que votre citerne est vide</li> <li>Fermez la (ou les) vanne(s) de votre citerne et faites une prise d'air</li> <li>Fermez la vanne de dépotage (position F/close)</li> <li>Débranchez le flexible de la citerne (pompe en marche)</li> <li>Levez et vidangez le flexible du bac de dépotage</li> <li>Préparez votre citerne au départ : déposez l'extrémité du flexible dans le bac prévu et fermez le trou d'homme</li> <li>Rendez-vous à l'accueil du bureau pour la pesée à vide et récupérer les documents</li> </ul>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center; width: 15%;"><b>1 – À VOTRE ARRIVÉE</b></td> <td style="padding: 5px;"> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rendez-vous sur l'aire de chargement de l'émulsion</li> <li>Arrêtez le moteur</li> </ul> </td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><b>2 – AVANT CHARGEMENT</b></td> <td style="padding: 5px;"> <ul style="list-style-type: none"> <li>Baissez la passerelle sur votre citerne</li> <li>Ouvrez le trou d'homme</li> <li>Pour les citernes sous pression, libérer obligatoirement la pression avant d'ouvrir</li> <li>Retirez le seau de récupération des égouttures</li> <li>Baissez le bras de chargement et l'introduire dans la cuve jusqu'au fond</li> </ul> </td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><b>3 – CHARGEMENT</b></td> <td style="padding: 5px;"> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ouvrez la vanne du bras</li> <li>Surveillez le chargement</li> </ul> </td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><b>4 – FIN CHARGEMENT</b></td> <td style="padding: 5px;"> <ul style="list-style-type: none"> <li>Fermez la vanne du bras</li> <li>Remontez le bras</li> <li>Placez le seau de récupération des égouttures</li> <li>Fermez le trou d'homme</li> <li>Remontez la passerelle</li> </ul> </td> </tr> </table>	<b>1 – À VOTRE ARRIVÉE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rendez-vous sur l'aire de chargement de l'émulsion</li> <li>Arrêtez le moteur</li> </ul>	<b>2 – AVANT CHARGEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Baissez la passerelle sur votre citerne</li> <li>Ouvrez le trou d'homme</li> <li>Pour les citernes sous pression, libérer obligatoirement la pression avant d'ouvrir</li> <li>Retirez le seau de récupération des égouttures</li> <li>Baissez le bras de chargement et l'introduire dans la cuve jusqu'au fond</li> </ul>	<b>3 – CHARGEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ouvrez la vanne du bras</li> <li>Surveillez le chargement</li> </ul>	<b>4 – FIN CHARGEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fermez la vanne du bras</li> <li>Remontez le bras</li> <li>Placez le seau de récupération des égouttures</li> <li>Fermez le trou d'homme</li> <li>Remontez la passerelle</li> </ul>
<b>1 – À VOTRE ARRIVÉE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rendez-vous à l'accueil du bureau pour la réception du véhicule et des papiers et la pesée en charge</li> <li>Se rendre sur l'aire de dépotage indiquée</li> <li>Arrêtez le moteur</li> </ul>																
<b>2 – AVANT DÉPOTAGE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Branchez votre flexible sur votre citerne</li> <li>Branchez le flexible sur la bouche de remplissage dans le bac de dépotage</li> <li>Vérifier les branchements (joint et blocage)</li> <li>Préparez votre citerne : ouverture du trou d'homme</li> </ul>																
<b>3 – DÉPOTAGE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ouvrez la (ou les) vanne(s) de votre citerne</li> <li>Ouvrez la vanne de dépotage (position O/open)</li> <li>Surveillez le dépotage</li> </ul>																
<b>4 – FIN DÉPOTAGE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vérifier que votre citerne est vide</li> <li>Fermez la (ou les) vanne(s) de votre citerne et faites une prise d'air</li> <li>Fermez la vanne de dépotage (position F/close)</li> <li>Débranchez le flexible de la citerne (pompe en marche)</li> <li>Levez et vidangez le flexible du bac de dépotage</li> <li>Préparez votre citerne au départ : déposez l'extrémité du flexible dans le bac prévu et fermez le trou d'homme</li> <li>Rendez-vous à l'accueil du bureau pour la pesée à vide et récupérer les documents</li> </ul>																
<b>1 – À VOTRE ARRIVÉE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rendez-vous sur l'aire de chargement de l'émulsion</li> <li>Arrêtez le moteur</li> </ul>																
<b>2 – AVANT CHARGEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Baissez la passerelle sur votre citerne</li> <li>Ouvrez le trou d'homme</li> <li>Pour les citernes sous pression, libérer obligatoirement la pression avant d'ouvrir</li> <li>Retirez le seau de récupération des égouttures</li> <li>Baissez le bras de chargement et l'introduire dans la cuve jusqu'au fond</li> </ul>																
<b>3 – CHARGEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ouvrez la vanne du bras</li> <li>Surveillez le chargement</li> </ul>																
<b>4 – FIN CHARGEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fermez la vanne du bras</li> <li>Remontez le bras</li> <li>Placez le seau de récupération des égouttures</li> <li>Fermez le trou d'homme</li> <li>Remontez la passerelle</li> </ul>																
MERCI DE NE PAS UTILISER DE GANTS SOUILLÉS SUR LA BOITE DE COMMANDE																	
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20%; font-weight: bold; color: red;">EN CAS D'INCIDENT</td> <td style="padding: 5px;"> <ul style="list-style-type: none"> <li>Fermez la vanne de la citerne (en cas de dépotage)</li> <li>Arrêtez immédiatement le dépotage ou le chargement (arrêt d'urgence)</li> <li>Prévenez l'accueil ou l'atelier</li> </ul> </td> </tr> </table>		EN CAS D'INCIDENT	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fermez la vanne de la citerne (en cas de dépotage)</li> <li>Arrêtez immédiatement le dépotage ou le chargement (arrêt d'urgence)</li> <li>Prévenez l'accueil ou l'atelier</li> </ul>														
EN CAS D'INCIDENT	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fermez la vanne de la citerne (en cas de dépotage)</li> <li>Arrêtez immédiatement le dépotage ou le chargement (arrêt d'urgence)</li> <li>Prévenez l'accueil ou l'atelier</li> </ul>																


IDF/CENTRE/ouest - MARS 2021

## M. Protocole de sécurité de chargement/déchargement

		GPS ETP 2 055002		
		Page 1 / 6		
		Mise à jour le 01/03/2021		
<b>PROTOCOLE DE SECURITE</b>				
<b>OPERATIONS DE CHARGEMENT ET DE DECHARGEMENT EFFECTUEES PAR UNE ENTREPRISE EXTERIEURE</b>				
<b>ENTREPRISE D'ACCUEIL</b>		<b>ENTREPRISE DE TRANSPORT</b>		
Raison sociale : EIFFAGE ROUTE		Raison sociale		
Adresse : 18 rue du Président Kennedy 28112 LUCE		Adresse		
N° téléphone : 02.37.91.62.62		N° téléphone		
N° fax :		N° fax		
Personne assurant l'accueil : Jean Luc Poncelet		Personne responsable du transport : .....		
Horaires d'accueil des opérations de chargement et de déchargement : Du lundi au jeudi 7h30-12h / 13h-16.30h Le vendredi : 7h30-12h / 13h-16h				
<b>NATURE DE L'OPERATION</b>				
Type d'opération :	Chargement <input type="checkbox"/>		Déchargement <input type="checkbox"/>	
	Ponctuelle <input type="checkbox"/> Effectuée le : .....		Répétitive <input type="checkbox"/> Effectuée du:..... au .....	
Marchandise :	Déchet béton <input type="checkbox"/> Déblais inerte <input type="checkbox"/> Rabotage <input type="checkbox"/> Croute d'enrobé <input type="checkbox"/>			
	Calcaire <input type="checkbox"/> concassé <input type="checkbox"/> Terre <input type="checkbox"/> Sable <input type="checkbox"/> Exemple 5 <input type="checkbox"/>			
Conditionnement :	Vrac <input type="checkbox"/> Colis <input type="checkbox"/> Palette <input type="checkbox"/> Conteneur <input type="checkbox"/> Sac <input type="checkbox"/>			
	Autre conditionnement : .....			
Quantité :				
Poids :				
<b>VEHICULE ET MATERIEL DE MANUTENTION DE L'ENTREPRISE DE TRANSPORT</b>				
Type de véhicule accepté :	<input type="checkbox"/> Porteur de moins de 3,5 T		<input type="checkbox"/> Porteur de plus de 3,5 T	
	<input type="checkbox"/> Ensemble articulé		<input type="checkbox"/> Camion remorque	
Caractéristique du véhicule :	<input type="checkbox"/> Plateau <input type="checkbox"/> Benne		<input type="checkbox"/> Carrossé <input type="checkbox"/> Citerne <input type="checkbox"/> Autre	
	<input type="checkbox"/> Bâché traditionnel		<input type="checkbox"/> Débâchage depuis le sol	
Matériel de manutention à prévoir :	<input type="checkbox"/> Aucun <input type="checkbox"/> Diable		<input type="checkbox"/> Transpalette <input type="checkbox"/> Grue auxiliaire	
	<input type="checkbox"/> Hayon de déchargement		<input type="checkbox"/> Flexible de dépotage <input type="checkbox"/> Autre (préciser)	
<b>MATERIEL MIS A DISPOSITION PAR L'ENTREPRISE D'ACCUEIL</b>				
Type de matériel		Conditions d'utilisation		
<input checked="" type="checkbox"/>	Extincteurs	Disponible dans le bureau d'accueil – Contact : Jean Luc Poncelet		
<input type="checkbox"/>	Quai de bâchage, débâchage			
<input checked="" type="checkbox"/>	Trousse de 1 <sup>er</sup> secours	Disponible dans le bureau d'accueil – Contact : Jean Luc Poncelet		
<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				

<b>PROTOCOLE DE SECURITE</b>		GPS ETP 2 055002 Page 2 / 6 Mise à jour le 01/03/2021
<b>OPERATIONS DE CHARGEMENT ET DE DECHARGEMENT EFFECTUEES PAR UNE ENTREPRISE EXTERIEURE</b>		
<b>MATERIEL UTILISE PAR L'ENTREPRISE DE TRANSPORT</b>		
<input checked="" type="checkbox"/>	Véhicule conforme aux exigences de la réglementation	
<input checked="" type="checkbox"/>	Formations du chauffeur en conformité avec les exigences de la réglementation	
<input checked="" type="checkbox"/>	Signalisation et étiquetage du véhicule et des marchandises en conformité avec les exigences réglementaires	
<input checked="" type="checkbox"/>	Equipements de bord (pelle, chaussures de sécurité, gilet de signalisation haute visibilité, gants de protection, lunette de sécurité ou écran facial, .....	
<input checked="" type="checkbox"/>	Equipements d'extinction incendie	
<input checked="" type="checkbox"/>	Equipement d'urgence en cas de déversement accidentel	
<input checked="" type="checkbox"/>	Bon de livraison	
<input checked="" type="checkbox"/>	Système de bâchage après chargement	
<input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>		
<b>CONSIGNES DE SECURITE PERMANENTES EN VIGUEUR SUR LE SITE D'ACCUEIL</b>		
<input checked="" type="checkbox"/>	Je porte mes EPI avant de quitter mon véhicule (boudrier, chaussure de sécurité, casque de chantier) et les EPI obligatoires liés aux produits	
<input checked="" type="checkbox"/>	Je m'adresse au bureau d'accueil pour présenter le bon de livraison ou de commande	
<input checked="" type="checkbox"/>	Je prends connaissance des consignes particulières à la plateforme	
<input checked="" type="checkbox"/>	Je respecte le présent protocole, les consignes affichées, les modes opératoires...et les documents joints à ce protocole	
<input checked="" type="checkbox"/>	Je respecte les jours et les horaires possibles de chargement/Déchargement	
<input checked="" type="checkbox"/>	Je respecte la limitation de vitesse (20Km/h), le sens de circulation et la signalisation en place sur le site (voir le plan de circulation en pièce jointe)	
<input checked="" type="checkbox"/>		
<b>CONSIGNES DE SECURITE PARTICULIERES A L'OPERATION DE CHARGEMENT / DECHARGEMENT</b>		
<input checked="" type="checkbox"/>	Je ne réalise l'opération de chargement/Déchargement que sous la surveillance d'une personne du site	
<input checked="" type="checkbox"/>	J'évite les manoeuvres en marche arrière	
<input checked="" type="checkbox"/>	J'ouvre les portes arrières du camion dans un espace dégagé et non collé à un tas	
<input checked="" type="checkbox"/>	J'arrête le moteur de mon véhicule lors des opérations de chargement/Déchargement, sauf pour le déchargement de matières premières	
<input checked="" type="checkbox"/>	Sur la plateforme, je reste dans mon véhicule et je n'en descends que si nécessaire	
<input checked="" type="checkbox"/>	Je me tiens à + de 5 mètres des engins et outils de manutention	
<input checked="" type="checkbox"/>	Je bâche ma remorque une fois le chargement terminé (bâchage automatique depuis la cabine ou bien depuis le sol uniquement)	
<input checked="" type="checkbox"/>	Je respecte la charge maximale de mon véhicule	

	GPS ETP 2 055002
PROCOLE DE SECURITE	Page 3 / 6
	Mise à jour le 01/03/2021

**ANNEXE : CUVE A EMULSION ALICE**




**CONSIGNES DE DÉPOTAGE ET DE CHARGEMENT  
D'ÉMULSIONS DE BITUME – CAMION CITERNE**

INTERDICTION	ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION
	

DÉPOTAGE	CHARGEMENT																
RESPECTER LES CHRONOLOGIES SUIVANTES																	
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 15%; text-align: center;"><b>1 – À VOTRE ARRIVÉE</b></td> <td> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rendez-vous à l'accueil du bureau pour la réception du véhicule et des papiers et la pesée en charge</li> <li>Se rendre sur l'aire de dépotage indiquée</li> <li>Arrêtez le moteur</li> </ul> </td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><b>2 – AVANT DÉPOTAGE</b></td> <td> <ul style="list-style-type: none"> <li> Branchez votre flexible sur votre citerne</li> <li> Branchez le flexible sur la bouche de remplissage dans le bac de dépotage</li> <li> Vérifier les branchements (joint et blocage)</li> <li> Préparez votre citerne : ouverture du trou d'homme</li> </ul> </td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><b>3 – DÉPOTAGE</b></td> <td> <ul style="list-style-type: none"> <li> Ouvrez la (ou les) vanne (s) de votre citerne</li> <li> Ouvrez la vanne de dépotage (position O/open)</li> <li> Surveillez le dépotage</li> </ul> </td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><b>4 – FIN DÉPOTAGE</b></td> <td> <ul style="list-style-type: none"> <li> Vérifier que votre citerne est vide</li> <li> Fermez la (ou les) vanne(s) de votre citerne et faites une prise d'air</li> <li> Fermez la vanne de dépotage (position F/close)</li> <li> Débranchez le flexible de la citerne (pompe en marche)</li> <li> Levez et vidangez le flexible du bac de dépotage</li> <li> Préparez votre citerne au départ : déposez l'extrémité du flexible dans le bac prévu et fermez le trou d'homme</li> <li> Rendez-vous à l'accueil du bureau pour la pesée à vide et récupérer les documents</li> </ul> </td> </tr> </table>	<b>1 – À VOTRE ARRIVÉE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rendez-vous à l'accueil du bureau pour la réception du véhicule et des papiers et la pesée en charge</li> <li>Se rendre sur l'aire de dépotage indiquée</li> <li>Arrêtez le moteur</li> </ul>	<b>2 – AVANT DÉPOTAGE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Branchez votre flexible sur votre citerne</li> <li> Branchez le flexible sur la bouche de remplissage dans le bac de dépotage</li> <li> Vérifier les branchements (joint et blocage)</li> <li> Préparez votre citerne : ouverture du trou d'homme</li> </ul>	<b>3 – DÉPOTAGE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Ouvrez la (ou les) vanne (s) de votre citerne</li> <li> Ouvrez la vanne de dépotage (position O/open)</li> <li> Surveillez le dépotage</li> </ul>	<b>4 – FIN DÉPOTAGE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Vérifier que votre citerne est vide</li> <li> Fermez la (ou les) vanne(s) de votre citerne et faites une prise d'air</li> <li> Fermez la vanne de dépotage (position F/close)</li> <li> Débranchez le flexible de la citerne (pompe en marche)</li> <li> Levez et vidangez le flexible du bac de dépotage</li> <li> Préparez votre citerne au départ : déposez l'extrémité du flexible dans le bac prévu et fermez le trou d'homme</li> <li> Rendez-vous à l'accueil du bureau pour la pesée à vide et récupérer les documents</li> </ul>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 15%; text-align: center;"><b>1 – À VOTRE ARRIVÉE</b></td> <td> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rendez-vous sur l'aire de chargement de l'émulsion</li> <li>Arrêtez le moteur</li> </ul> </td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><b>2 – AVANT CHARGEMENT</b></td> <td> <ul style="list-style-type: none"> <li> Baissez la passerelle sur votre citerne</li> <li> Ouvrez le trou d'homme</li> <li> Pour les citernes sous pression, libérer obligatoirement la pression avant d'ouvrir</li> <li> Retirez le seau de récupération des égouttures</li> <li> Baissez le bras de chargement et l'introduire dans la cuve jusqu'au fond</li> </ul> </td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><b>3 – CHARGEMENT</b></td> <td> <ul style="list-style-type: none"> <li> Ouvrez la vanne du bras</li> <li> Surveillez le chargement</li> </ul> </td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><b>4 – FIN CHARGEMENT</b></td> <td> <ul style="list-style-type: none"> <li> Fermez la vanne du bras</li> <li> Remontez le bras</li> <li> Placez de seau de récupération des égouttures</li> <li> Fermez le trou d'homme</li> <li> Remontez la passerelle</li> </ul> </td> </tr> </table>	<b>1 – À VOTRE ARRIVÉE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rendez-vous sur l'aire de chargement de l'émulsion</li> <li>Arrêtez le moteur</li> </ul>	<b>2 – AVANT CHARGEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Baissez la passerelle sur votre citerne</li> <li> Ouvrez le trou d'homme</li> <li> Pour les citernes sous pression, libérer obligatoirement la pression avant d'ouvrir</li> <li> Retirez le seau de récupération des égouttures</li> <li> Baissez le bras de chargement et l'introduire dans la cuve jusqu'au fond</li> </ul>	<b>3 – CHARGEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Ouvrez la vanne du bras</li> <li> Surveillez le chargement</li> </ul>	<b>4 – FIN CHARGEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Fermez la vanne du bras</li> <li> Remontez le bras</li> <li> Placez de seau de récupération des égouttures</li> <li> Fermez le trou d'homme</li> <li> Remontez la passerelle</li> </ul>
<b>1 – À VOTRE ARRIVÉE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rendez-vous à l'accueil du bureau pour la réception du véhicule et des papiers et la pesée en charge</li> <li>Se rendre sur l'aire de dépotage indiquée</li> <li>Arrêtez le moteur</li> </ul>																
<b>2 – AVANT DÉPOTAGE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Branchez votre flexible sur votre citerne</li> <li> Branchez le flexible sur la bouche de remplissage dans le bac de dépotage</li> <li> Vérifier les branchements (joint et blocage)</li> <li> Préparez votre citerne : ouverture du trou d'homme</li> </ul>																
<b>3 – DÉPOTAGE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Ouvrez la (ou les) vanne (s) de votre citerne</li> <li> Ouvrez la vanne de dépotage (position O/open)</li> <li> Surveillez le dépotage</li> </ul>																
<b>4 – FIN DÉPOTAGE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Vérifier que votre citerne est vide</li> <li> Fermez la (ou les) vanne(s) de votre citerne et faites une prise d'air</li> <li> Fermez la vanne de dépotage (position F/close)</li> <li> Débranchez le flexible de la citerne (pompe en marche)</li> <li> Levez et vidangez le flexible du bac de dépotage</li> <li> Préparez votre citerne au départ : déposez l'extrémité du flexible dans le bac prévu et fermez le trou d'homme</li> <li> Rendez-vous à l'accueil du bureau pour la pesée à vide et récupérer les documents</li> </ul>																
<b>1 – À VOTRE ARRIVÉE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rendez-vous sur l'aire de chargement de l'émulsion</li> <li>Arrêtez le moteur</li> </ul>																
<b>2 – AVANT CHARGEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Baissez la passerelle sur votre citerne</li> <li> Ouvrez le trou d'homme</li> <li> Pour les citernes sous pression, libérer obligatoirement la pression avant d'ouvrir</li> <li> Retirez le seau de récupération des égouttures</li> <li> Baissez le bras de chargement et l'introduire dans la cuve jusqu'au fond</li> </ul>																
<b>3 – CHARGEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Ouvrez la vanne du bras</li> <li> Surveillez le chargement</li> </ul>																
<b>4 – FIN CHARGEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Fermez la vanne du bras</li> <li> Remontez le bras</li> <li> Placez de seau de récupération des égouttures</li> <li> Fermez le trou d'homme</li> <li> Remontez la passerelle</li> </ul>																

**MERCI DE NE PAS UTILISER DE GANTS SOUILLÉS SUR LA BOITE DE COMMANDE**

<b>EN CAS D'INCIDENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Fermez la vanne de la citerne (en cas de dépotage)</li> <li> Arrêtez immédiatement le dépotage ou le chargement (arrêt d'urgence)</li> </ul>
--------------------------	--


ID/CENTRE/QUEST - MARS 2021

	PROTOCOLE DE SECURITE	GPS ETP 2 055002 Page 4 / 6 Mise à jour le 01/03/2021								
<b>CONSIGNES : FUITE ou DEVERSEMENT ACCIDENTEL</b>										
<b>CONSIGNES - SITUATION D'URGENCE   FUITE OU DÉVERSEMENT ACCIDENTEL  </b>										
<b>▪ NATURE   RISQUES</b>										
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fuite d'un engin / déversement accidentel d'hydrocarbures <b>OU</b> de produits dangereux dans le milieu naturel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pollution du sol</li> <li>▪ Pollution des eaux (captage, rivières...)</li> <li>▪ Pollution de l'air</li> </ul>									
<b>▪ INTERDICTIONS   PROTECTIONS   MATÉRIELS</b>										
		 <table border="1" style="margin: 10px auto; font-size: x-small; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>COULEUR</th> <th>USAGE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Gris/Noir</td> <td>Universel</td> </tr> <tr> <td>Blanc</td> <td>Hydrocarbure</td> </tr> <tr> <td>Jaune</td> <td>Chimie</td> </tr> </tbody> </table>	COULEUR	USAGE	Gris/Noir	Universel	Blanc	Hydrocarbure	Jaune	Chimie
COULEUR	USAGE									
Gris/Noir	Universel									
Blanc	Hydrocarbure									
Jaune	Chimie									
<b>▪ INTERVENTION   CONDUITE À TENIR</b>										
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>ARRÊTER</b> les travaux, les engins, les équipements et la source de pollution</li> <li>2. <b>PORTEZ LES EPI</b> adaptés au produit à traiter</li> <li>3. <b>OBTURER</b> toutes les ouvertures basses à proximité (bouches d'égout, etc.)</li> <li>4. <b>CONFINER</b> le déversement à l'aide du <b>kit anti-pollution (boudins)</b></li> <li>5. <b>DÉLIMITER</b> un périmètre de sécurité autour de la zone concernée</li> <li>6. <b>EN CAS DE FUITE NON MAITRISEE</b>, limiter le plus possible le déversement à l'aide du kit d'intervention et contacter les <b>POMPIERS : 18</b>  <b>ou 112</b> </li> <li>7. <b>NETTOYER</b> la zone à l'aide d'absorbants (certains peuvent même être utilisés sur l'eau).</li> <li>8. <b>ÉLIMINER LES DÉCHETS SOUILLÉS</b> dans les containers dédiés (Déchets Dangereux).</li> </ol>										
<p> Ouvrir une <b>fiche Évènement</b> suite à chaque incident, à remettre à l'encadrement et au responsable <b>QSE</b> pour traitement et analyse.</p>										
 <span style="float: right;">GSA/CENTRE/DU/ETP - MAR2022</span>										

	<b>PROTOCOLE DE SECURITE</b>	GPS ETP 2 055002 Page 5 / 6 Mise à jour le 01/03/2021	
<b>CONSIGNES EN CAS D'INCENDIE</b>			
 <span style="float: right;">■ ■ ■ ■ ■</span>			
<b>CONSIGNES - SITUATION D'URGENCE   EN CAS D'INCENDIE  </b>			
<b>▪ NATURE   IMPACT</b> 			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Incendie sur dépôt, sur chantier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pollution du sol</li> <li>▪ Pollution des eaux (captage, rivières...)</li> <li>▪ Pollution de l'air</li> </ul>		
<b>▪ MATÉRIELS À DISPOSITION</b> 			
<b>TYPE DE FEU</b>	<b>EXTINCTEUR PRÉCONISÉ</b>	<b>EXTINCTEUR POSSIBLE</b>	<b>EXTINCTEUR INTERDIT</b>
Feux de classe A : Papier, bois, chiffon	Eau pulvérisée / Poudre ABC	-	-
Feux de classe B : Feux Gras Hydrocarbures, Huiles	Poudre ABC / Poudre BC	Neige carbonique (CO2)	Eau
Feux de classe C : Feux de Gaz  N'éteindre le feu que pour fermer la vanne de gaz	Poudre ABC / Poudre BC Neige carbonique (CO2)	-	Eau
Feux sur matériel électrique	Neige carbonique (CO2)	Poudre ABC	Eau
<b>▪ INTERVENTION   CONDUITE À TENIR</b> 			
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>FAIRE ÉVACUER</b> la zone/site (regroupement au point de rendez-vous défini)</li> <li>2. <b>DONNER</b> l'alerte et avertir le chef de chantier / le responsable du site</li> <li>3. <b>CONTACTER</b> si nécessaire les pompiers :  <b>18 OU 112</b> </li> <li>4. <b>STOPPER</b> immédiatement l'opération en cours</li> <li>5. <b>ARRÊTER TOUT</b></li> <li>6. <b>ATTAQUER</b> la base des flammes à l'aide d'un <b>EXTINCTEUR APPROPRIÉ</b> si l'incendie semble encore maîtrisable</li> <li>7. <b>SIGNALER</b> et <b>EMPÊCHER</b> l'approche de la zone de feu</li> <li>8. <b>ACCUEILLIR</b> et <b>GUIDER</b> les secours vers la zone</li> </ol>			
 Ouvrir une fiche Évènement suite à chaque incident, à remettre à l'encadrement			

	<b>PROTOCOLE DE SECURITE</b>	GPS ETP 2 055002 Page 6 / 6 Mise à jour le 01/03/2021
<b>PLAN DE CIRCULATION SUR LA PLATEFORME</b>		
<div style="background-color: red; color: white; padding: 5px; text-align: center; margin-bottom: 10px;"><b>Plan de circulation</b></div> <div style="background-color: red; color: white; padding: 5px; text-align: center; margin-bottom: 10px;"><b>Plateforme de Gellainville</b></div> <p>Lors de votre arrivée sur le site, veuillez vous présenter au bureau d'accueil</p> <div style="background-color: #4F81BD; color: white; padding: 5px; text-align: center; margin-bottom: 10px;"><b>ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION</b></div> <div style="text-align: center; margin-bottom: 10px;">  </div> <div style="background-color: #4F81BD; color: white; padding: 5px; text-align: center; margin-bottom: 10px;"><b>INTERDICTIONS</b></div> <div style="text-align: center; margin-bottom: 10px;">  </div>		
<b>ACCORD ENTRE LES PARTIES</b>		
<p>La société de transport contractante s'engage à respecter les termes et les mesures prévues par le présent protocole de sécurité établi pour les opérations de chargement et de déchargement de marchandises. La société de transport contractante s'engage à fournir le présent protocole à son personnel, et/ou à toute entreprise sous-traitante, afin que les termes et les mesures prévues soient intégralement et scrupuleusement respectés lors de l'opération de chargement, déchargement.</p>		
<b>ENTREPRISE D'ACCUEIL</b>	<b>ENTREPRISE DE TRANSPORT CONTRACTANTE</b>	
Date :	Date :	
Nom, Prénom : Cheminais Matthieu	Nom, Prénom :	
Fonction : Responsable Industrie agence	Fonction :	
Signature :	Signature :	

## N. Consignes en cas de situations d'urgence

- Consignes en cas d'incendie




CONSIGNES - SITUATION D'URGENCE  
 | EN CAS D'INCENDIE |

▪ NATURE | IMPACT 

<ul style="list-style-type: none"> <li>Incendie sur dépôt, sur chantier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pollution du sol</li> <li>Pollution des eaux (captage, rivières...)</li> <li>Pollution de l'air</li> </ul>
--	---

▪ MATÉRIELS À DISPOSITION 

TYPE DE FEU	EXTINCTEUR PRÉCONISÉ	EXTINCTEUR POSSIBLE	EXTINCTEUR INTERDIT
Feux de classe A : Papier, bois, chiffon	Eau pulvérisée / Poudre ABC	-	-
Feux de classe B : Feux Gras Hydrocarbures, Huiles	Poudre ABC / Poudre BC	Neige carbonique (CO2)	Eau
Feux de classe C : Feux de Gaz   N'éteindre le feu que pour fermer la vanne de gaz	Poudre ABC / Poudre BC Neige carbonique (CO2)	-	Eau
Feux sur matériel électrique	Neige carbonique (CO2)	Poudre ABC	Eau

▪ INTERVENTION | CONDUITE À TENIR 

1. **FAIRE ÉVACUER** la zone/site (regroupement au point de rendez-vous défini)
2. **DONNER** l'alerte et avertir le chef de chantier / le responsable du site
3. **CONTACTER** si nécessaire les **pompiers** :  **18 OU 112** 
4. **STOPPER** immédiatement l'opération en cours
5. **ARRÊTER TOUT**
6. **ATTAQUER** la base des flammes à l'aide d'un **EXTINCTEUR APPROPRIÉ** si l'incendie semble encore maîtrisable
7. **SIGNALER** et **EMPÊCHER** l'approche de la zone de feu
8. **ACCUEILLIR** et **GUIDER** les secours vers la zone

 Ouvrir une fiche Évènement suite à chaque incident, à remettre à l'encadrement et au responsable QSE pour traitement et analyse.


IDF/CENTRE/OUEST - MARS 2021

- Consignes en cas de fuite ou déversement accidentel d'hydrocarbure





CONSIGNES - SITUATION D'URGENCE  
 | FUIITE OU DÉVERSEMENT ACCIDENTEL |

▪ NATURE | RISQUES

- Fuite d'un engin / déversement accidentel d'hydrocarbures OU de produits dangereux dans le milieu naturel

- Pollution du sol
- Pollution des eaux (captage, rivières...)
- Pollution de l'air



▪ INTERDICTIONS | PROTECTIONS | MATÉRIELS







COULEUR	USAGE
Gris/Noir	Universel
Blanc	Hydrocarbure
Jaune	Chimie

▪ INTERVENTION | CONDUITE À TENIR



1. **ARRÊTER** les travaux, les engins, les équipements et la source de pollution
2. **PORTEZ LES EPI** adaptés au produit à traiter
3. **OBTURER** toutes les ouvertures basses à proximité (bouches d'égout, etc.)
4. **CONFINER** le déversement à l'aide du **kit anti-pollution (boudins)**
5. **DÉLIMITER** un périmètre de sécurité autour de la zone concernée
6. **EN CAS DE FUIITE NON MAITRISÉE**, limiter le plus possible le déversement à l'aide du kit d'intervention et contacter les **POMPIERS : 18**  **ou 112** 
7. **NETTOYER** la zone à l'aide d'absorbants (certains peuvent même être utilisés sur l'eau).
8. **ÉLIMINER LES DÉCHETS SOUILLÉS** dans les containers dédiés (Déchets Dangereux).

 Ouvrir une fiche Évènement suite à chaque incident, à remettre à l'encadrement et au responsable QSE pour traitement et analyse.



IDP/CENTRE/OUEST - MARS 2021

## O. Déclaration d'Acceptation Préalable (DAP)

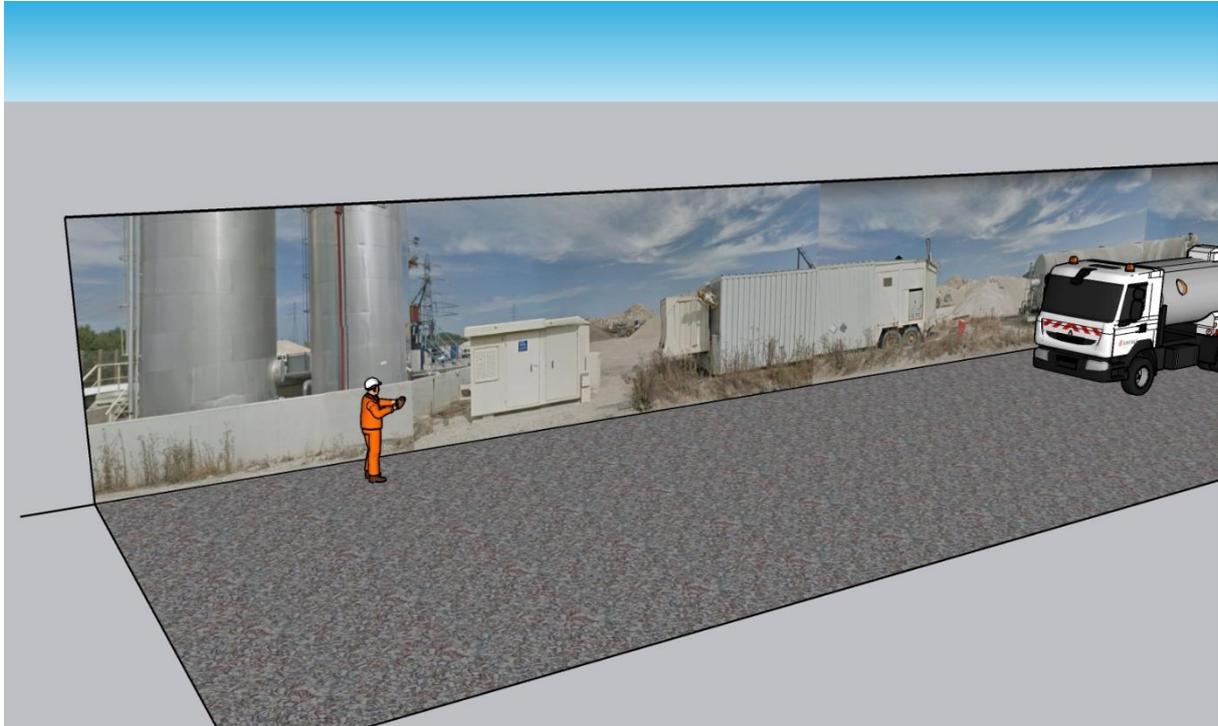
 <b>Plateforme de recyclage de matériaux - Gellainville</b>				
Déclaration du producteur de déchets inertes				
Producteur des déchets inertes Nom et Coordonnées :				
Chantier :				
Sous-Traitant (le cas échéant) Nom et Coordonnées :				
Transporteur Nom et Coordonnées :				
Destinataire Nom et Coordonnées :		Plateforme de recyclage Eiffage Route ZI Les Arpents, Lieu-dit Le Muld, 28630 GELLAINVILLE	Arrêté du 26 novembre 2012 Arrêté du 10 décembre 2013	
Types de Déchets Inertes (DI)				Quantité de DI estimée
17 01 01	Déchets de construction et de démolition	Bétons	Uniquement déchets de construction et de démolition triés	
17 01 07	Déchets de construction et de démolition	Mélange de béton, briques, tuiles et céramiques	Uniquement déchets de construction et de démolition triés	
17 03 02	Déchets de construction et de démolition	Mélanges bitumineux ne contenant pas de goudron ni amiante	Uniquement déchets de construction et de démolition triés	
17 05 04	Déchets de construction et de démolition	Terres et pierres (y compris déblais)	A l'exclusion de la terre végétale, de la tourbe et des terres et pierres provenant de sites contaminés.	
20 02 02	Déchets municipaux	Terres et pierres	Provenant uniquement de déchets de jardins et de parcs ; à l'exclusion de la terre végétale et de la tourbe	
Plateforme de recyclage – 28630 GELLAINVILLE EIFFAGE ROUTE			Date de retour à Gellainville :	
Nom et Signature				
Producteur du déchet inerte				
Sous-traitant				
Représentant Transporteur				
Représentant EIFFAGE				
Date du document				
Validité 1 an				

Document obligatoire à transmettre avant tout démarrage de chantier conformément à l'arrêté du 12 décembre 2014 relatif aux installations de stockage de déchets inertes (modifiant les arrêtés du 28 octobre 2010 et du 12 mars 2012 relatif au stockage des déchets d'amiante)

## P. Intégration paysagère

Illustration de la clôture grillagée occultante prévue le long de la voie Marin Fossé.

- AVANT :



- APRÈS :

